

Procès verbal

Le mardi 19 mai 2026 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 05 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Madame Ghislaine ALLEX.

Secrétaire de la séance : Monsieur Joffrey SARRAT

Présents : Madame Ghislaine ALLEX Madame Evelyne HEITZMANN Monsieur Marcel MONTEL Monsieur Alexandre CAYZAC Monsieur Noël CURTIL Madame Andréa AUBERT Monsieur Laurent GERIN Madame Stéphanie MAZOYER Monsieur Joffrey SARRAT Madame Laura DUREUIL Monsieur Florian GALLETTI

Représentés : /

Absents et excusés : /

Ordre du jour :

Informations :

- Réunion EPAGE du 21/04 à Cormatin
- Réunion SIVOS RPI Jean Tardieu du 23/04
- Réunion COM COM du 28/04 à la Guiche
- Réunion commission fleurissement 04/05
- Élections sénatoriales : conseil municipal le 5 juin
- Commission contrôle liste électorale : désignation 3 membres
- TEPPEES : entretien de la parcelle
- Projet A. SERCY / recherche terrain
- Loyer du logement de Mont à définir
- Projet implantation antenne FREE
- Prolongation contrat employé communal

Délibérations :

1. C.C.I.D. : Nomination de 24 personnes
2. Agence Technique Départementale : Nomination 2 délégués
3. C.N.A.S. : Nomination 1 délégué
4. Demande de subventions associations

Madame le Maire procède à la lecture du compte rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour.

Informations :

Réunion EPAGE du 21/04 à Cormatin : Marcel Montel et Andréa Aubert ont assisté à une première réunion de l'EPAGE qui se déroulera en 3 volets afin de créer un plaidoyer pour la Grosne.

Réunion SIVOS Jean Tardieu du 23 avril : Délégué présent Joffrey SARRAT - Vote du budget 2026.

Réunion Communauté de Communes à la Guiche du 28 avril 2026 : Présente Ghislaine ALLEX. Institution des commissions communautaires et vote des délégués correspondants.

Réunion commission fleurissement du 4 mai 2026 : La commission s'est rendue sur place afin de définir les lieux de la commune à embellir. Une opération de nettoyage des sites à fleurir a été ensuite menée par la commission. Aux endroits peu propices à l'arrosage, l'achat de plantes peu gourmandes en eau sera privilégié. Une autre réunion est prévue début juin.

Réunion SIRTOM du 13 mai 2026 : Evelyne HEITZMANN présente ; élection du bureau et désignation des membres des diverses commissions.

Elections sénatoriales : Le conseil devra se réunir le vendredi 5 juin 2026 afin de procéder au vote des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. En l'absence de quorum le 5/06, la séance sera repoussée au mardi 9 juin 2026.

Commission de contrôle des listes électorales : Désignation de 3 membres : AUBERT Andréa, MONTEL Annie et DESCOMBES Sylvie.

Teppes : Suite au projet environnemental sur les Teppes de Mont en 2019, l'entretien des parcelles concernées a été confié à Sylvain Liodenot d'Ameugny qui mettait régulièrement des moutons. En raison de la diminution de son cheptel Mr Liodenot ne souhaite pas utiliser ces parcelles cette année. La commune recherche donc un nouvel éleveur de moutons ou chèvres pour entretenir ce site. A défaut la commune passera le giro-broyeur sur cette parcelle.

Projet A SERCY : Jeune habitante du village, Amandine SERCY recherche un terrain viabilisé afin de construire un manège à chevaux pour en faire son activité principale. Au niveau de la commune, aucun terrain libre ne correspond à sa demande. La commune transmettra son projet à la COM COM pour diffusion à l'ensemble du secteur et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Loyer logement de l'école de MONT : Les travaux de réhabilitation du logement de Mont viennent d'être achevés. Il convient d'établir un nouveau loyer avant sa remise en location.

Loyer à compter du 01/06/2026 : 650 € / mois – Prévoir détecteur fumée et suppression du poêle.

Projet implantation antenne FREE : La mairie a été démarchée en avril 2026 par un représentant de l'entreprise FREE qui souhaite l'implantation d'une antenne relais à proximité du TGV moyennant un loyer de 1 500 € par an versé à la commune. Le conseil souhaite plus d'informations sur ce projet et Mme le Maire va reconvoquer le commercial de chez FREE.

Prolongation contrat employé communal : Le CDD de Mr Manguin employé communal sera prolongé de 6 mois jusqu'au 31/12/2026.

Dépôt sauvage : Samedi 16 mai la commune a constaté un dépôt sauvage massif de pneus dans le chemin communal situé après le cimetière. Une plainte a été déposée. Le déblaiement et le recyclage seront à la charge de la commune.

Délibérations du conseil :

1. Nomination des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (N° DE_023_2026)

Mme le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Soit : Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Soit : Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 20 mai 2026 .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms, soit :

MONTEL Marcel - CURTIL Noël - HEITZMANN Evelyne - de CAMAS Aymar -MONTEL Annie - LEGUA HARDEL Ludovic -AUBERGET Claudie - DAUJEAN Sylvain - LOREAUD Christophe - QUINARD Daniel - SPAETH Jean François - SARRAT Geneviève - DESSOLIN Patrick - DOUHAY Guy -RANQUE Claude -MAUGUIN Christian - MERCIER Noé - BRUNHNE Sophie - MATHE Jocelyne - GERIN Laurent - GALLETTI Florian - SARRAT Joffrey - DESCOMBES Sylvie - MEHL Marthe.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2. Désignation représentant de la commune de Cortevaix au sein de l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire (N° DE_024_2026)

Les organes délibérants des collectivités territoriales sont tenus de désigner leurs membres ou leurs délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dont elles sont membres. Cette désignation doit être opérée à chaque renouvellement général des organes délibérants des collectivités territoriales.

Considérant que, conformément aux statuts de l'Agence Technique départementale de Saône et Loire, chaque collectivité adhérente désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant chargés de représenter la collectivité au sein de l'Agence Technique départementale de Saône et Loire ;

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'élire le délégué de la commune de Cortevaix et son suppléant à main levée parmi les conseillers municipaux à la majorité absolue.

Les candidatures suivantes ont été déposées :

Pour le siège de déléguée titulaire :

- Mme Ghislaine ALLEX

Pour le siège de déléguée suppléante :

- Mme Evelyne HEITZMANN

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

d'élire Mme Ghislaine ALLEX comme déléguée titulaire

et Mme Evelyne HEITZMANN comme déléguée suppléante.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3. Désignation délégués CNAS (N° DE_025_2026)

Madame le Maire informe son conseil que la commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) ; organisme national qui a pour objet d'apporter des avantages financiers au personnel et à leur famille avec un large éventail de prestations : aides, vacances, loisirs, chèque réduction.....

Suite au renouvellement des instances municipales, le C.N.A.S. invite le conseil municipal à procéder à la désignation de deux délégués locaux :

- un délégué représentant les élus désigné parmi les membres du conseil municipal
- un délégué représentant les agents issus de la liste des bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose :

- représentant élus : SARRAT Joffrey
- représentant agents : TERRIER Agnès

Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Subventions 2025 (N° DE_026_2026)

Considérant les demandes de subventions communales reçues, Madame Le Maire propose 300 € pour chaque association, Mr MONTEL précise que les subventions peuvent être différentes pour chaque association en fonction de leur activité.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, DÉCIDE d'attribuer les subventions aux associations pour un même montant,

1.Société CHASSE SAINT HUBERT représentée par Mr CURTIL Florent

o Subvention sollicitée : 0

o **Subvention votée : 300 €**

2.COMPAGNIE GRIM représentée par Mme Delphine DESCOMBIN CERSOT (Confrançon)

o Subvention sollicitée : 400 €

o **Subvention votée : 300 €**

3 ASSOCIATION PATRIMOINE de CORTEVAIX représentée par Mr Jean François SPAETH (Mont)

o Subvention sollicitée : 300 €

o **Subvention votée : 300 €**

4.M.A.M. LA CLE DES CONTES

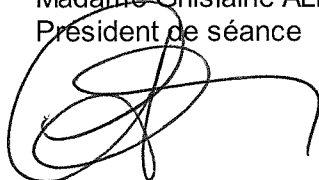
o Subvention sollicitée : 0

o **Subvention votée : 300 €**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Séance levée à 21h30.

Madame Ghislaine ALLEX
Président de séance



Monsieur Joffrey SARRAT
Secrétaire de séance